

Une proposition qui doit aboutir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 771

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une proposition qui doit aboutir.

Lors du Weel-end suffragiste de Chêrbres (21, 22 mai 1949) Mme Zanchi disait, au cours d'une conférence, très bien pensée, sur les moyens dont nous disposons pour la propagande en faveur des droits politiques, que notre presse n'agit pas efficacement auprès des hommes, et surtout des femmes mal informées de cette question. Nous citons :

J'ai été très souvent frappée du fait que nous ignorions, dans le canton de Vaud, ce qui se passait en dehors des frontières de notre canton, alors qu'il est bien évident que tout progrès acquis dans un canton profite aux autres. Je crois qu'il y a quelque chose qui cloche dans le service de renseignements. Il faudrait obtenir des comités cantonaux, des rapports annuels (j'irai jusqu'à dire trimestriels, Red.), transmis obligatoirement à l'Association suisse qui en publierait l'essentiel dans nos journaux féministes, sous forme d'articles gais, plaisants, malicieux, et non pas d'emphesques nomenclatures.

Cette proposition a été modifiée, en ce sens qu'au lieu de créer pour ces articles un bulletin spécial, on réserverait dans le Schweizer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, un espace régulier qui servirait d'organe de liaison entre les sections. Malheureusement, la conférence des présidentes nous semble avoir porté peu d'attention à un sujet extrêmement utile au développement de l'idée suffragiste et d'autre part à la vie de nos journaux féministes. Nous aimerions que la discussion n'ait pas été si limitée et qu'on ne se borne pas à former des vœux pieux.

Rencontre des présidentes de sections

Cette rencontre eut lieu à Berne le dimanche 6 novembre. Elle réunit 27 participantes représentant toutes les régions de la Suisse.

Aimablement présidée soit, en français, par Mme de Rougemont de Neuchâtel, soit en allemand, par Mme Gonzenbach de Berne,

Pour que l'idée marche...

la séance fut intéressante et riche en suggestions.

Voici l'ordre du jour :

1. Communications du Comité central : Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, nous demande de faire parvenir au « Mouvement féminin » ou au « Frauenblatt » qui sont les organes officiels, toutes les communications importantes concernant nos sections. Les dates, les sujets, les comptes-rendus des conférences comme aussi les locaux et les adresses des locaux où elles ont lieu.

Nous protesterons les 10 et 11 décembre contre le fait d'être exclues des votations concernant le nouveau statut des fonctionnaires.

Mme Vischer ainsi que 22 Suissesses assistèrent du 18 au 23 juillet, au XV^e congrès de l'Alliance internationale des Femmes, qui eut lieu à Amsterdam.

L'Alliance demeure ferme dans ses principes :

Respect de la personne humaine ;

Respect des droits humains.

La Suisse compte maintenant deux représentantes dans le comité exécutif : Mme Vischer-Alioth et Mlle Quinche, avocate à Lausanne.

2. Rapport de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sur la grève des impôts. Après discussion il est reconnu que cette mesure ne serait pas très utile à notre cause.

3. a) Service complémentaire féminin : Mme Muller-Turcke de Lucerne, nous donne l'histoire du sujet. Nous ne ferons ni propagande, ni opposition. Cependant, si certaines causes mieux que d'autres devaient enthousiasmer les femmes et les jeunes filles, on doit pouvoir faire appel aux femmes dans toutes les circonstances.

b) Journée suisse de propagande féministe : Mme Bondallaz et Mlle Kammacher, avocate à Genève, nous proposent :

Reserver un dimanche en mai ou juin à la Journée des Femmes suisses.

Saffa et la plupart s'en montrent infiniment reconnaissantes.

M. le Dr Bürgin, Bâle, représentant de la Coopérative de cautionnement de l'artisanat bâlois, fit encore remarquer qu'il n'avait qu'à se louer des crédits accordés aux femmes et que la Coopérative de Bâle n'a jamais subi de pertes par elles.

Il fut en outre relevé, que les relations avec la Banque populaire suisse sont d'un grand secours pour la Coopérative de cautionnement qui n'a jamais eu qu'à s'en féliciter.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LÀ

A l'étranger

Le Parlement sud-africain, à Natal, possède une députée, Mrs. Edith Benson.

Miss Alice Bacon, fille d'un mineur anglais, institutrice de son métier, députée à la Chambre des communes, a été élue vice-présidente du parti travailliste.

Mlle J.-C. Hudig, précédemment inspectrice du travail dans les mines, à Rotterdam, a été nommée juge au Tribunal de première instance.

Miss Margaret Clarke, au micro du service de radio-diffusion Macquarie (Australie) donne chaque jour des nouvelles d'intérêt féminin fournies par les organisations féminines.

Récemment, un pasteur presbytérien (Australie) a organisé un dimanche avec service religieux féminin. Sa femme se chargea du sermon. La sénatrice Annabella Rankin et Mrs Walter White, du Conseil municipal, furent la liturgie. L'église était comble, les hommes y étaient en majorité.

Dans la carrière diplomatique, les jeunes Australiennes pourront désormais recevoir la même formation que les jeunes gens et accéder, selon leurs capacités, aux postes supérieurs. Dans les services publics elles pourront devenir chef de départements.

A la vieille université d'Upsala, la réception solennelle de Mlle Gerd Enequist, professeur de géographie a eu lieu en présence des autorités universitaires et civiles et c'est devant elles qu'elle tint sa leçon inaugurale. C'est la première fois qu'une femme est nommée à Upsala.

Affiches annonçant cette manifestation. Vente de rubans ou d'écussons à fr. 0.50 pièce. Meeting. Maris et enfants invités à la fête. Programme à volonté.

Tous projets ou suggestions sont à envoyer à Mme Prince, chemin Charles-Georg 5 à Genève, ou au comité central.

c) Acquisition de nouveaux membres : Comment agissons-nous à Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Sion, Locarno, etc. Les moyens pratiques exposés par les différentes présidentes sont intéressants et suggestifs.

4. A 15 h. 30. Mme Haemmerli-Schindler, de Zurich, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses, nous parle avec chaleur du Secrétariat féminin suisse.

Elle nous dit le travail intense qui s'accomplit dans cette institution que Mme Vischer-Alioth qualifie de « Miroir de tout ce qui existe de féminin en Suisse ». Tous les problèmes nationaux et internationaux sont à étudier afin de pouvoir répondre aux multiples demandes de renseignements qui parviennent journellement au Secrétariat féminin.

Tout en remerciant Mme Haemmerli, Mme Gonzenbach espère que nous pourrions visiter l'institution lors de notre prochaine rencontre à Zurich, en 1950.

La session est close à 16 h. 30.

C. B. C.

Des conférences à la manière d'Euyvya Sennwald.

Le 14 novembre, Mlle E. Sennwald, suffragiste et conférencière lausannoise, parlait de *La femme dans le monde moderne* à la Société d'études psychiques de Genève. Les revendications féministes, que nous connaissons par cœur, si l'on peut dire, prennent un aspect nouveau, jeune, spirituel, lorsqu'on écoute Mlle Sennwald, elle emporte la conviction de son auditoire. Ses comparaisons inattendues, ses allusions historiques, ses attaques brusquées, tiennent le public en haleine. Son appel n'est pas vain. Sur l'heure de nouvelles recrues se sont inscrites à la section suffragiste genevoise. Voilà du bon travail, gaiement enlevé.

L'Alliance internationale des Femmes, droits égaux, responsabilités égales a donné une réception au Minerva Club (Londres), le 1er novembre, pour prendre congé de sa secrétaire générale, Mrs Bompas, bien connue dans nos milieux féministes. Après de longues années d'une carrière féconde, celle-ci se retire chargée de la reconnaissance de tous les amis de notre cause.

Nations Unies

A l'Assemblée des Nations Unies, l'Amérique a parmi ses représentants deux femmes, Mrs Roosevelt et Mrs Ruth Bryan Rhode. La Suède a délégué Mmes Karin Kock et Ulla Alm Lindström... Les 57 autres membres de l'ONU ont envoyé, quelques-uns, une déléguée et les autres, aucune.

A la Commission de politique spéciale de l'ONU, il fut décidé, sur la proposition du délégué du Liban, que, dans le paragraphe concernant la composition du Service mobile, la force de police des Nations Unies, au lieu de dire qu'elle sera composée de « 300 hommes », on dira de « 300 personnes », ce qui permettra aussi à des femmes de faire partie de ce service.

En Suisse

En Suisse, Mlle Ida Somazzi, ancien professeur à l'Ecole normale de la ville de Berne, a été nommée présidente de la première section de la Commission nationale de l'Unesco.

L'Ecole de garde-malades de la Croix-Rouge, à Berne, le Lindenhof, a célébré le 1er novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

La commune de Renens a décidé le 29 septembre, d'octroyer une indemnité de résidence au personnel enseignant : 500 frs aux instituteurs, 200 frs aux institutrices.

Mais pourquoi donc ne pas s'inquiéter des charges de chacun ? pourquoi 500 frs à un homme peut-être célibataire, et seulement 200 frs à une femme qui vit peut-être avec une mère, une sœur, un enfant adoptif... ? Les distinctions basées sur le sexe sont injustes.

Mais, la commune de Renens, près de Lausanne, n'a-t-elle pas confié à Mme Vve Crausaz, qui dirige une entreprise de transports, le service d'enlèvement des ordures ménagères de la commune, dès le 1^{er} mai 1949 ? Bravo !

Grâce à une bonne récolte et à une excellente organisation, 4,4 millions de kilos de raisins ont été livrés directement à la consommation à des prix satisfaisants pour le producteur et le consommateur.

Semaine Suisse

Le Comité central des groupes féminins sociaux démocratiques, présidé par Mme Kissel-Brutschi a adressé une lettre au Conseil fédéral, au sujet de l'appel du Conseiller fédéral Kobelt aux femmes suisses qui voudraient faire un service militaire volontaire. La collaboration des femmes ne saurait être recommandée sur le plan militaire tant que les droits politiques leur sont refusés, dit cette lettre.

Pour remplacer Mme Michod-Grandchamp, qui prendra sa retraite au printemps prochain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a nommé inspectrice de l'enseignement ménager, Mlle Hélène Delarageaz.

Mlle Delarageaz, une personnalité de valeur, a été maîtresse ménagère à Lausanne, puis elle a dirigé la classe complémentaire ménagère de Lausanne, elle dirige également l'Institut ménager des Diablerets, un internat qui groupe en hiver les élèves de plusieurs communes.

Celles qui veulent revivre

Mlle Tzaut a consacré ses forces à « celles qui veulent revivre », c'est-à-dire les femmes qui voudraient gagner leur pain quotidien grâce à un métier honnête et non pas, comme elles ont été contraintes de le faire, par la prostitution. Les causes qui les ont amenées à ce triste métier sont multiples, un certain nombre d'entr'elles ne sont pas responsables de leurs actes, elles devraient être protégées comme des êtres un peu au-dessous de la moyenne, d'autres ont connu dans leur famille des conditions matérielles et morales déplorablement qu'elles ont fuies, d'autres ont été surprises et capturées dans de véritables guets-apens. Les unes comme les autres ont besoin, pour se tirer des mains de ceux qui les exploitent, d'une amie d'abord, à qui elles puissent se confier ; celle-ci étudie leur situation, leur procure du travail, les place dans des centres d'accueil. Les centres ont un bureau dont Mlle Tzaut est la secrétaire.

Un nombreux public accouru à l'appel de l'OEuvre du Sou Josephine Butler a été profondément renué par le témoignage si humain de Mlle Tzaut dont on sent l'ardente vocation.

Rien ne pouvait mieux illustrer que cette conférence la nécessité de lutter contre la réglementation de la prostitution qui, partout où elle existe, marque les femmes tombées et rend extrêmement difficile leur réintégration dans une vie normale. On comprend donc l'activité déployée par la Fédération abolitionniste internationale et la Ligue pour la répression de la traite des femmes et des enfants afin d'obtenir que, dans la Convention qui va être adoptée sur ce point par les Nations Unies, aucun article n'autorise un gouvernement à procéder à une mise en cartes des prostituées.

A la session du Conseil économique et social qui eut lieu cet été à Genève, de nombreuses organisations féminines non-gouvernementales sont intervenues dans le même sens, par des lettres ou par la parole, en des séances spéciales. Le Conseil avait adopté leur point de vue, premier succès. Lors

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets Jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat
Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bitchoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15